

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2009

À une séance régulière du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Hilarion tenue ce 8 juin 2009, à l'endroit et à l'heure ordinaire des sessions formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire Rénaud Marier.

Étaient présents les conseillers(ères) suivants :

Doris Rochefort
Paul-André Perron
Pascal Rochefort
Diane Lavoie
Benoît Bradet
Réjean Tremblay

La directrice générale et son adjointe sont aussi présentes.

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2009 ;
4. Adoption des comptes à payer du mois;
5. Résolution pour la Fête nationale des Québécois;
6. Invitation d'Hydro-Québec pour le 9 juin;
7. Subvention pour naissance (Politique familiale);
8. Dérogation mineure de Marcel Girard;
9. Publicité pour la semaine de la Municipalité;
10. Lettre de madame Sylvie Gravel;
11. Engagement de monsieur Manuel Tremblay;
12. Rencontre avec le MDDEP pour le développement du lac à la Mine;
13. Résolution décrétant des travaux dans le chemin Cartier nord;
14. Achat d'ordinateur (Projet d'aqueduc);
15. Emprunt temporaire;
16. Achat d'un baril calciquet, une calvette 18 pouces, lame de scie au carbure;
17. Décompte numéro 1 (Projet d'aqueduc 20950-203);
18. Collecte des ordures ménagères;
19. Demande de soumissions pour regard (Projet résidentiel);
20. Achat d'inventaire pour l'aqueduc;
21. Engagement de nouveaux pompiers;
22. Factures à payer non inscrites dans la liste des comptes à payer du mois;
23. Achat de poubelles pour le Parc récréatif l'Amical et Halte de la Montagne de la croix;
24. Courrier;
25. Varia;
 - 25.1 Fondation de l'Hôpital de Baie-St-Paul (tournoi de golf) ;
 - 25.2 Résolution pour développement;
 - 25.3 Projet de cour d'école ;
26. Période de questions;
27. Levée de l'assemblée.

1- MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil, à la directrice générale et son adjointe ainsi qu'aux contribuables présents.

01-06-09 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Hilarion adopte l'ordre du jour tel que rédigé avec varia ouvert.

02-06-09 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 MAI 2009

Il est proposé par madame Doris Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2009.

03-06-09 4- ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2009

Il est proposé par madame Diane Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes pour un montant de 122 666.35 \$ présentés par la directrice générale et secrétaire trésorière, sont acceptés et payés.

Journal des achats # 740

Journal des déboursés #484

Chèques #7460 à 7508

(122 666.35 \$ moins CTI à recevoir 1264.50\$ = coût net de 121 401.85\$)

QUE les comptes déjà payés pour un montant de 6 331.18\$ et les salaires nets pour un montant de 17 943.12\$, présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés.

Journal des achats # 736-737-738-739

Journal des déboursés #480-481-482-483

Chèques #7441 à 7454, 7455, 7456 à 7458, 7459

(6331.18 \$ moins CTI à recevoir 238.87\$ = coût net de 6092.31\$)

Chèques salaires #57322 à 57365

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des factures et sera affecté au budget aux comptes énumérés ci-haut.

Madeleine Tremblay, secrétaire-trésorière

04-06-09 5- RÉSOLUTION POUR LA FÊTE NATIONALE DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les membres du conseil municipal autorisent des dépenses pour environ 1 000 \$ pour la Fête Nationale des Québécoises et Québécois.

05-06-09 6- INVITATION D'HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur le maire et la directrice générale sont autorisées à participer à cette invitation à la MRC de Charlevoix-Est le 9 juin prochain concernant un programme de soutien aux réalisations locales et que les frais de déplacement seront remboursés.

06-06-09 7- SUBVENTION POUR NAISSANCE (POLITIQUE FAMILIALE)

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale est autorisée à faire un chèque de 100 \$ aux parents de :

Thomas Gilbert
Karolane Chouinard
Loick Tremblay

07-06-09 8- DÉROGATION MINEURE # 089 DE MONSIEUR MARCEL GIRARD, PROPRIÉTÉ SITUÉE SUR LE LOT 7-J-P DU CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal de Saint-Hilarion ont étudié une demande dérogation mineure, propriété située sur le lot 7-J-P, du cadastre de la Paroisse de Saint-Hilarion;

CONSIDÉRANT QUE la nature de la demande est pour rendre conforme un terrain dérogatoire, protégé par droit acquis;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation fait référence à deux articles du Règlement de lotissement numéro # 202 soit les articles 4.2 largeur minimale et 4.6.2 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU ont étudié la demande le 3 juin 2009 et se sont prononcés en faveur de la dérogation et l'ont transmise aux membres du conseil pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les membres du conseil municipal accordent la dérogation mineure de monsieur Marcel Girard.

08-06-09 9- PUBLICITÉ POUR LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur Paul-André Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale est autorisée à faire une publicité dans l'Hebdo Charlevoisien pour la semaine de la Municipalité au coût de 100.00 \$ taxes en sus.

09-06-09 10- LETTRE DE MADAME SYLVIE GRAVEL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a reçu une réclamation de madame Sylvie Gravel pour des chiens qui auraient manger des poules sur son terrain ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité n'est pas responsable du chien échappé, la responsabilité revient au propriétaire lui-même;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion ne paiera pas pour les dommages causés par des chiens échappés;

10-06-09 11- ENGAGEMENT DE MONSIEUR MANUEL TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a besoin de quelqu'un ayant la formation P6A et P6 B pour le réseau d'eau potable et l'usine d'épuration des eaux usées afin de remplacer Jean-Noël pendant les vacances et au besoin;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Manuel Tremblay possède la formation et possède de l'expérience dans le domaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Doris Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE monsieur Manuel Tremblay est engagé selon le besoin et au tarif de 14.00 \$ de l'heure plus ses frais de déplacement à 0.40 \$ du kilomètre.

11-06-09 12- RENCONTRE AVEC LE MDDEP POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LAC À LA MINE

Il est proposé par monsieur Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur le Maire est autorisé à aller rencontrer le Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs pour prendre information pour le développement du Lac à la Mine étant situé dans une zone humide et que ses frais de déplacement seront remboursés.

12-06-09 13- RÉOLUTION DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE DANS LE CHEMIN CARTIER NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire exécuter des travaux de rapiéçage dans le Chemin Cartier nord pour un montant estimé à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion a fait une demande de subvention auprès du Ministère de Transport Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil municipal autorisent les travaux seulement lorsque la directrice générale aura reçu une confirmation du montant pour les travaux;

QUE les travaux ne seront pas exécutés si il n'y a pas de subvention.

14- ACHAT D'UN ORDINATEUR (PROJET D'AQUEDUC)

Ce point est remis à l'ajournement du 15 juin à 19h30.

13-06-09 15- EMPRUNT TEMPORAIRE (MARGE DE CRÉDIT) POUR LE PROJET D'AQUEDUC 20950-203

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de faire un emprunt temporaire de 650 000 \$ pour le projet d'aqueduc en attendant l'emprunt officiel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Paul-André Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à faire un emprunt temporaire de 650 000 \$ au Centre financier aux entreprises Desjardins et que monsieur le maire Rénald Marier et la directrice générale Madeleine Tremblay sont tous deux autorisés à signer les documents nécessaires à cet effet pour et au nom de la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion.

14-06-09 16- ACHAT D'UN BARIL DE CALCIQUEST, UNE CALVETTE 18 ‘, LAME DE SCIE AU CARBURE ET UNE BROSE POUR LE BALAI À GAZ

Il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE monsieur Jean-Noël Perron est autorisé à acheter les équipements mentionnés ci-haut.

15-06-09 17- DÉCOMPTE NUMÉRO-1 (PROJET –AQUEDUC 20950-203)

Il est proposé par madame Diane Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à payer le décompte # 1 aux Entreprises Aurel Harvey & fils inc. au montant de 407 406.51 \$.

16-06-09 18- COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Charlevoix-Est a fait sortir de soumissions pour la collecte des matières résiduelles et que le montant pour Saint-Hilarion est de 20 000 \$ taxes en plus pour la période de 26 semaines à partir de la date de début du contrat soit du 5 juillet au 1^{er} janvier 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion accepte la soumission de Aurel Harvey & fils inc. au montant de 20 000 \$ plus taxes pour la période déterminée ci-haut et que la directrice générale est autorisée à signer un contrat s'il y a lieu.

19- DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR REGARD (PROJET RÉSIDENTIEL)

Remis à l'ajournement.

17-06-09 20- ACHAT D'INVENTAIRE POUR L'AQUEDUC

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE monsieur Jean-Noël Perron, contremaître est autorisée à commander des pièces pour son inventaire d'aqueduc pour un montant de 3 386.09 \$ selon la quotation # 1019092 de Réal Huot inc.

18-06-09 21- ENGAGEMENT DE NOUVEAUX POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE le chef pompier a recruté trois nouveaux pompiers dont messieurs Olivier Chouinard, Sylvain Audet et Bernard Gilbert.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE messieurs Olivier Chouinard, Sylvain Audet et Bernard Gilbert sont engagés comme pompiers volontaires;

QU'ILS devront respecter les exigences de la municipalité inscrites sur la fiche d'adhésion et qu'ils ont signé.

19-06-09 22- FACTURES À PAYER NON-INSCRITES SUR LA LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice est autorisée à payer les comptes pour un montant de 7 710.71 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la municipalité de Paroisse de Saint-Hilarion possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des factures et sera affecté au budget aux comptes énumérés ci-haut.

Madeleine Tremblay, secrétaire-trésorière

23- ACHAT DE POUBELLES POUR LE PARC RECRÉATIF DE L'AMICAL ET LA HALTE DE LA MONTAGNE DE LACROIX

Ce point est remis à l'ajournement.

24- COURRIER

25- VARIA

20-06-09 25.1- FONDATION DE L'HOPITAL DE BAIE-ST-PAUL (TOURNOI DE GOLF)

Il est proposé par monsieur Réjean Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres autorisent monsieur Pascal Rochefort à participer au tournoi de Golf et que son inscription sera payé au coût de 150.00 \$ au profit de la Fondation de l'Hôpital de Baie-St-Paul.

25.2- RÉOLUTION POUR NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Ce point est remis à l'ajournement.

21-06-09 25.3- PROJET COUR D'ÉCOLE

Il est proposé par madame Diane Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à verser la somme de 1 500 \$ pour le projet Cour d'école de la Commission Scolaire (École Marie-Reine de Saint-Hilarion);

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

22-06-09 27- AJOURNEMENT

Il est proposé par monsieur Pascal Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ajourner la séance au lundi 15 juin, 19h30.

Fermeture de l'assemblée à 20h40.

Rénald Marier, maire

Madeleine Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PAROISSE DE SAINT-HILARION**

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE LE 15 JUIN 2009

Procès-verbal de la séance régulière ajournée du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Hilarion tenue ce 15 juin 2009, à l'endroit et à l'heure ordinaire des sessions formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire Rénald Marier.

Étaient présents les conseillers(ères) suivants :

Doris Rochefort
Paul-André Perron
Benoît Bradet
Réjean Tremblay

Absents : Pascal Rochefort et Diane Lavoie.

Madame la directrice générale est également présente.

Monsieur le maire procède à continuité de la séance régulière du 8 juin 2009.

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de l'assemblée.
2. Pont 14- Achat d'un ordinateur;
3. Annulation du point 19;
4. Point 23- achat de poubelles pour le Parc récréatif l'Amical et Halte de la Montagne de la croix;
5. Fermeture de l'assemblée.

23-06-09 1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ouverture de l'assemblée est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

24-06-09 2- ACHAT D'UN ORDINATEUR

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a demandé des soumissions pour un ordinateur Marque : IBM Lenovo M58e à trois fournisseurs soit : Équipements GMM au coût de 1149.97 \$ Projciel 1 443.63 \$ et MJS inc. au coût de 1 553.00 \$.

Il est proposé par madame Doris Rochefort et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les membres du conseil acceptent l'offre de Équipement GMM inc. au coût de 1 149.97 \$.

25-06-09 3- ANNULATION DU POINT 19

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le point 19 est annulé.

4- ACHAT DE POUBELLES POUR LE PARC RÉCRÉATIF L'AMICAL ET HALTE DE LA MONTAGNE DE LA CROIX

Après discussion avec monsieur Benoît Bradet qui a pris des informations à la Commission Scolaire de Charlevoix (Proconcept) pour la fabrication des poubelles et ils pourraient les faire cet automne à presque à moitié prix.

26-06-09 5- FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Benoît Bradet et résolu à l'unanimité des conseillers présents la fermeture de l'assemblée à 19h50.

Rénald Marier, maire

Madeleine Tremblay, directrice générale et sec.-tres.